

Structure du programme : option Innovation, science, technologie et droit

Les étudiants n'ayant pas étudié le droit au Canada suivent un cours complémentaire de recherche documentaire. Ce cours n'est pas crédité.

En outre, le programme offre des cours de langue visant à permettre aux étudiants d'améliorer leurs connaissances du français oral et écrit.

Le programme de doctorat comporte les activités pédagogiques suivantes :

Bloc A. Cours obligatoires* (12 crédits)

Les étudiants suivent les trois (3) cours suivants :

- *Séminaire de thèse* (3 crédits)

Grands courants de la pensée juridique contemporaine. Il initie les étudiants à l'interdisciplinarité en droit tout en les amenant à réfléchir aux problèmes épistémologiques et méthodologiques.

- *Méthodologie avancée du droit* (3 crédits)

Méthodologies d'une recherche juridique. Élaboration de la problématique et des questions de recherche, outils d'analyse du droit, modes de raisonnement juridique et d'argumentation. Théories d'interprétation juridique multidisciplinaires.

- *Règles – Innovations technologiques : enjeux juridiques et sociaux* (3 crédits)

Étude des interactions entre le droit et les innovations technologiques dans une perspective critique faisant appel à l'histoire et à la sociologie. Risques et modes de réglementation de l'innovation et des technologies. Rôle, fonctionnement et formalisation du droit face aux innovations technologiques.

Ils doivent également participer à une (1) école d'été :

- *École : Innovation, science, technologie et droit* (3 crédits)

Les étudiants du programme assistent à des cours de droit, dans une perspective de droit comparé, ponctués de visites tant culturelles que professionnelles, le tout, sous la responsabilité conjointe de professeurs issus des facultés partenaires.

Bloc B. Cours à option (0 ou 2 crédits)

À ces cours peuvent s'ajouter des séminaires de théories et méthodes juridiques de 1 crédit destinés aux étudiants au doctorat, puisés parmi les choix suivants :

- *Analyse économique du droit* (1 crédit)

* Les cours obligatoires peuvent être dispensés en anglais.

Étude des diverses institutions du droit sous le prisme de l'analyse économique du droit : droits réels, principes du droit des obligations et de la responsabilité civile. Intervention de l'État. Inégalités. Paradoxes de la rationalité.

- *Sociologie du droit* (1 crédit)

Analyse de différentes formes d'interaction entre le droit et diverses structures sociales : la culture, les valeurs et les idéologies. Le droit et le changement social : le droit, reflet et agent du changement.

- *Histoire du droit* (1 crédit)

Étude des origines et de l'évolution de diverses institutions juridiques. Mise en œuvre de l'interaction entre l'histoire, le droit et la société.

Bloc C. Cours à option – Domaine de spécialisation (3 ou 4 crédits)

Les étudiants choisissent trois séminaires de 1 crédit offerts par le programme et portant sur des problématiques contemporaines :

- *Droit du numérique* (1 crédit)

Le séminaire propose un examen du rôle du droit face à l'innovation technologique en se concentrant sur les technologies de l'information : vue d'ensemble des problématiques contemporaines liées à l'émergence et au développement des technologies de l'information, tout en faisant ressortir les remises en cause des modes de réglementation traditionnelle qui en résultent.

- *Responsabilité sociale des entreprises et développement durable* (1 crédit)

Le séminaire vient associer les concepts de responsabilité sociale et de développement durable à l'innovation et aux technologies développées et exploitées par les organisations privées et publiques. Il situe ces concepts dans la gouvernance des organisations et leur influence sur la prise de décision. Il propose une analyse des instruments légaux qui sous-tendent la responsabilité sociale et le développement durable.

- *Droit des ressources naturelles* (1 crédit)

Le secteur des ressources naturelles est un contributeur important en matière d'innovation et de technologie. Le séminaire rend compte de cette réalité en examinant des problématiques liées aux principales phases de développement et d'exploitation de projets dans ce secteur. Les problématiques sont étudiées au regard de la réglementation spécialisée, incluant les aspects environnementaux et contractuels.

- *Droit, innovation et santé* (1 crédit)

Le séminaire aborde les rapports entre le rôle du droit et les risques associés à l'innovation et aux développements (bio)technologiques. Plus généralement, il amène les étudiants à explorer les solutions juridiques pour pallier les risques.

- *Droit de la propriété intellectuelle* (1 crédit)

Le séminaire aborde les mécanismes de propriété intellectuelle qui assurent la protection des innovations dans tout domaine d'activité. Protection par brevet, droit des obtentions végétales, droit d'auteur, secret commercial, concurrence déloyale.

- *Projets spéciaux en droit* (1 crédit)

Ce séminaire permet à un professeur invité de développer un enseignement sur un thème dont le sujet sera déterminé chaque année.

Bloc D. Cours à option – Intégration (6 à 9 crédits)

En outre, les étudiants choisissent deux (2) à trois (3) cours de 3 crédits, soit :

- *Projet de recherche-action* (3 crédits)

L'étudiant entreprend un projet de recherche-action lié à son sujet de thèse.

- *Stage de recherche* (3 crédits)

L'étudiant effectue un stage de trois (3) semaines au sein d'une organisation publique ou privée afin d'approfondir les dimensions concrètes et pratiques de son sujet de thèse.

- *Lectures dirigées – Droit comparé* (3 crédits)

L'étudiant entreprend un projet de lectures, d'analyses et d'écritures sur un sujet concernant une problématique bien définie et visant des objectifs précis liés à sa spécialisation.

Bloc E. Cours au choix (maximum : 3 crédits)

L'étudiant peut suivre un maximum de 3 crédits de cours au choix, choisi parmi les cours de maîtrise en droit de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, ou de maîtrise à HEC Montréal ou de maîtrise à Polytechnique Montréal.

Bloc F. Activités de recherche (66 crédits)

- *Élaboration du projet de thèse* (6 crédits)

Processus de sélection, de présentation, d'analyse ou de traitement des données; démarche à suivre pour la vérification des hypothèses ou la démonstration des propositions du projet de recherche.

Cette élaboration du projet de thèse est évaluée par l'examen général du doctorat.

- *Rédaction de la thèse* (60 crédits)

Structure sous forme de tableau à la page suivante :

Segment 71 – Option Innovation, science, technologie et droit

Les crédits de cette option sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires dont 66 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Les étudiants n'ayant pas étudié le droit au Canada doivent suivre un cours complémentaire de recherche documentaire. Ce cours n'est pas crédité.

En outre, le programme offre des cours de langue visant à permettre aux étudiants d'améliorer leurs connaissances du français oral et écrit.

Bloc 71A. Obligatoire – 12 crédits

Cours	Titre	Crédits
DRT 7020	Séminaire général de doctorat	3
DRT 7021	Méthodologie avancée du droit	3
DRT 7022	Innovations technologiques : enjeux juridiques et sociaux	3
DRT 7023	École : Innovation, science, technologie et droit	3

Bloc 71B. Option – 0 crédit ou 2 crédits

Cours	Titre	Crédits
DRT 7003A	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1
DRT 7003B	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1
DRT 7003C	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1
DRT 7003F	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1
DRT 7003H	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1
DRT 7003J	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1

Bloc 71C. Domaine de spécialisation – Option

Minimum : 3 crédits – Maximum : 4 crédits

Cours	Titre	Crédits
DRT 7024	Droit du numérique	1
DRT 7025	Responsabilité sociale des entreprises et développement durable	1
DRT 7026	Droit des ressources naturelles	1
DRT 7027	Droit, innovation et santé	1
DRT 7028	Projets spéciaux en droit	1
DRT 7029	Droit de la propriété intellectuelle	1

Bloc 71D. Intégration – Option

Minimum : 6 crédits – Maximum : 9 crédits

Cours	Titre	Crédits
DRT 7030	Projet de recherche-action	3
DRT 7031	Stage de recherche	3
DRT 7032	Lectures dirigées – Droit comparé	3

Bloc 71E. Choix – Maximum : 3 crédits

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de 3 crédits de cours au choix, choisis parmi les cours de maîtrise en droit de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, ou d'une maîtrise à HEC Montréal ou d'une maîtrise à Polytechnique Montréal.

Bloc 71F. Activités de recherche – Obligatoire – 66 crédits

Cours	Titre	Crédits
DRT 7009	Élaboration d'une problématique de recherche	6
DRT 7033	Thèse	60
DRT 7700	Examen général de doctorat	0